

# Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par la Section Départementale 94 de la Société des Membres de la Légion d'Honneur



Le 4 mai 2019 à 18h30, la Section Départementale du Val de Marne de la S.M.L.H. sous la Présidence du Général (2s) Manuel Guillamo ainsi que de nombreuses personnalités : M. Michel Herbillon député, M. Hervé Gicquel, maire de Charenton le Pont, M. Jean-Marc Boccara adjoint au Maire de Charenton, chargé des Anciens Combattants, M. Olivier Place adjoint au Maire de Créteil chargé de la Démocratie Locale, de la Mémoire et des Anciens Combattants, Mesdames et Messieurs les adjoints au Maire de Saint Maurice, Madame Claudine Dahan, Madame Hélène Coupe, M. Philippe Bourdajaud, M. Michel Budakci, le Président Honoraire le Colonel Jean-Paul Kieffer, le Vice-Président Honoraire le Général (2s) Gérard Dubourdiou, les Présidents de Comités et leurs portedrapeaux, accompagnés par la Musique de la Police Nationale, ont participé au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe. Une gerbe a été déposée sur la tombe du Soldat inconnu. Etaient présents également à cette cérémonie les jeunes des conseils municipaux de Créteil, Charenton et St Maurice. ■ Général(2S)Manuel Guillamo

## IN MEMORIAM

Mme Geneviève Mathieu, grand officier de la Légion d'honneur est décédée le 7 janvier 2019.



Née, le 29 octobre 1919 à Balteroy dans le Calvados, Madame Geneviève Mathieu née Jeanne a eu une vie exceptionnelle qui commença l'année de ses 16 ans, où elle obtint son brevet de pilote au club d'aéronautique du 8ème arrondissement de Paris. Admise au concours d'Auxiliaire à la Recette Perception en 1936, elle termine sa vie civile en tant que chef de section 4° échelon au concours de Contrôleur au Ministère des Finances. Pendant la guerre de 40, elle intègre rapidement le Réseau de Résistance nommé Brutus, dépendant de ce Ministère. Arrêtée en juillet 1944, suite à une dénonciation, elle est déportée le 15 août 1944 au camp de Ravensbrück. Elle est libérée par l'armée Russe en avril 1945. De 1945 à 1956, travaillant à Vienne (Autriche) avec le grade de sous-lieutenant, elle occupe plusieurs postes à la Division des Affaires Culturelles et de l'Information où elle fait la connaissance de son mari qui était colonel. De cette union naquit 3 filles. De retour en France, elle s'installe avec sa famille à Maisons-Alfort où elle remplit de 1977 à 1989, les fonctions de Conseiller Municipal s'occupant des Anciens Combattants, de l'Éducation et de la Famille. Elle occupé pendant de nombreuses années les fonctions de vice-présidente de la SMLH du comité n° 2 de Charenton, ainsi que plusieurs mandats de membre du Conseil Départemental pour les Anciens Combattants Victimes de Guerre et la Mémoire de la Nation. Elle est l'une des femmes les plus décorées de France : principales décorations: Grand officier LH (2007), Grand Croix ONM (2012), Croix de guerre avec palme, Croix du Combattant de la Résistance. ■



# La Lettre du légionnaire du Val-de-Marne

### Le mot du Président

En quelques mois voilà deux symboles de la France qui ont subi de rudes épreuves, l'un par des mutilations barbares, l'autre par un feu ravageur. Mais plus encore que l'Arc de Triomphe, monument militaire, Notre-Dame incarne à elle seule nos profondes racines chrétiennes, l'origine de notre nation unifiée, le génie et l'esprit français. Grandiose lieu de mémoire qui mêle royauté et république, religieux et laïques, joies et douleurs. Pendant 850 ans d'existence Notre-Dame avait résisté à tout, à la Révolution, à la Commune de Paris, aux invasions étrangères, à deux guerres mondiales et aux demandes rageuses d'Hitler "Paris brûle-t-il ?"... et c'est en 2019, dans un âge puissant techniquement, technologiquement qu'elle subit paradoxalement cette attaque. Brûler le Fouquet's est une chose, regarder comment Notre-Dame brûle change de perspective. Je vois dans cet événement, en ces temps de mésentente sociale, la possibilité d'une leçon, d'une pause, d'une union nationale. Comme si autour de Notre-Dame, les Français pouvaient enfin se défaire ne serait-ce qu'un instant, de leur héritage négativisme comme le prouve le généreux et immense élan de solidarité qu'a suscité sa reconstruction. L'intégrité symbolique d'une nation ce n'est pas rien. Les membres de la Société des Membres de la Légion d'honneur et notre section du Val de Marne participent à cette générosité.

*Je vous donne rendez-vous au gala le 5 octobre prochain pour l'inauguration de l'exposition "Des Val-de-Marnais remarquables... des Légionnaires remarquables" et vous souhaite un excellent été 2019.*



Général (2S) M. GUILLAMO  
Président SMLH 94

### Assemblée générale annuelle de la section SMLH du Val-de-Marne



16 MARS 2019

La Section 94 a tenu son Assemblée Générale annuelle le samedi 16 mars 2019 au Centre des Bords de Marne du Perreux-sur-Marne, en présence de plusieurs personnalités qui avaient répondu à l'invitation du Général (2s) Manuel Guillamo : M. le Sous-Préfet Sébastien Lime, directeur de cabinet, représentant M. Laurent Prevost Préfet, Mme Cristel Royer Maire de la Ville, M. Gilles Carrez Député du Val-de-Marne, M. Bernard Mayer Président d'honneur des Médailleurs Militaires, M. Michel

Bugeaud Président des Croix de Guerre du 94, M. Louis-Paul, Bugeja vice-président de l'Union Nationale des Combattants du 94, Mme Chantal Colin Présidente de l'association départementale de l'Ordre National du Mérite, Mme Josiane Mauchauffee Présidente de l'Association départementale des Palmes Académiques.

Après la traditionnelle présentation des rapports, le Général Guillamo a accueilli six nouveaux amis de la SMLH auxquels il a été remis le pin's, représentant la croix de la Légion d'Honneur puis il a remis la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur à M. Bahi Djillali, ancien combattant. L'Assemblée Générale s'est terminée dans la bonne humeur par un repas très convivial. ■ Michèle Dassibat, Secrétaire-adjointe de la Section



**GALA DE LA LEGION D'HONNEUR**  
Section du Val de Marne, Comité 94/7  
en l'Orangerie du Château de Grosbois  
le samedi 5 octobre 2019

## Mouvements des effectifs dans les Comités du 94

Période du 26 octobre 2018 au 13 mai 2019

### Ils nous ont rejoints

**Adhésions**  
Mme Josette BUNOUF Créteil  
Mme Annie CABROL Créteil  
M. Pierre CARBONE Charenton  
M. Xavier CHANUDET St-Maur-des-Fossés  
M. Serge FINOT L'Hay les Roses  
M. Jacki GACHE St-Maur-des-Fossés  
M. Pierre GÉRARD Créteil  
M. Eugène GUEZEL Créteil  
Mme Emilia GUEZEL Créteil  
COL Hervé LECORNÉ Kremlin-Bicêtre  
M. Antoine MANISCALCO Champigny  
M. Raymond METGE Créteil  
M. Louis MIQUEL-JACQUES Créteil  
Mme Colette PERRINI Charenton  
M. Gérard PRIOUX Créteil  
M. Pierre ROBART Créteil  
Mme Giselle ROBART Créteil  
Mme Valentine ROUX Saint-Mandé

Mme Isabelle SOTTO-SIDOUN Créteil  
M. Michel VENOT Créteil  
Jacqueline MORA Créteil  
Chantal COLIN Créteil

### Mutations ou réintégrations Néant

### Ont quitté la Section

M. Jean-François BAS Charenton  
Mme Joelle BOURCARD Charenton  
COL Christian CALVEZ Charenton  
MC Thierry CARMOI Saint-Mandé  
MCS Patrick IMBERT Saint-Mandé  
LCL Loïc LOUER Nogent

### Radiations :

M. Thierry BAUDIER Kremlin-Bicêtre  
M. l'inspecteur Patrick GONTHIER Kremlin-Bicêtre  
Mme Françoise OLIER Kremlin-Bicêtre

### Démissions : Néant

### Ils nous ont quittés

**Décès**  
M. Georges BONNICHON Vincennes  
M. Mihai CIUDAREAN Vincennes  
M. Jean-Pierre DARVOGNE L'Hay-les-Roses  
LCL Pierre FOLLETET St-Maur-des-Fossés  
Professeur Pierre GODEAU St-Maur-des-Fossés  
COL Michel HENRY Charenton  
Mme Monique JEANNIN Kremlin-Bicêtre  
Mme Anne-Marie JOLI Kremlin-Bicêtre  
M. Philippe LOHMANN Créteil  
Mme Geneviève MATHIEU Charenton  
Mme Jeannine MENNY Charenton  
M. Chau PHAN THANH St-Maur-des-Fossés  
M. Dominique PIERRINI dit PERRIN-DARCOURT Charenton  
M. Jean-Claude PROUST Vincennes  
M. Bernard YWANNE Créteil  
COL Jean CAMIN Sucy  
M. Maurice URIOT Cachan



MARDI 12 MARS 2019

## Devoir de mémoire à la médiathèque de Créteil

C'est en présence des Maires-adjoints de Créteil, de M. Olivier Place et de M. Joël Pessaque, du Général (2s) Manuel Guillaume Président de la Société des Membres de la Légion d'honneur du Val de Marne, du Directeur de l'O.N.A.C. M. Charpentier de la Rochemace, du Vice-Amiral d'Escadre Jean Brusson, de M. Guy Scarpetta écrivain, des Présidents d'Associations patriotiques du Comité d'Entente des Anciens Combattants de Créteil, que s'est dérou-

lé à la médiathèque de Créteil, la présentation d'un film sur la résistance, dans le cadre du devoir de mémoire, à une soixantaine d'élèves et leurs professeurs d'histoire du collège Clément Guyard de Créteil. Sous l'égide du Comité de la S.M.L.H. de Créteil/Bonneuil, le Vice-Amiral d'Escadre Jean Brusson, Commandeur de la Légion d'Honneur du Comité 03 a retracé devant les élèves, l'histoire de son réseau de résistance, vécu par lui-même lors de sa jeunesse.

"Les Résistants du train fantôme" est un épisode méconnu de l'histoire de la résistance et de la déportation, écrit et raconté par un de ses amis M. Guy Scarpetta, écrivain. Ce fut l'un des derniers convois de déportés, qui a mis deux mois pour parvenir à Dachau pendant l'été 1944, au moment même où la France se libérait. ■ Jean-Dominique Corticchiato, Secrétaire Départemental de la S.M.L.H. 94 et Vice-Président du Comité de Créteil

## Visite commentée de la Maison d'Education de Saint-Denis

**Accueillis par la Surintendante Marie-France Lorente, nous étions une dizaine de légionnaires à faire la visite de son établissement.**

Un bref rappel historique est nécessaire pour en comprendre le fonctionnement. Ces maisons d'éducation, au nombre de deux (celle de Saint-Denis et celle de Saint-Germain-en-Laye) accueillent exclusivement les filles, petites-filles et arrière-petites-filles de décorés français et étrangers de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire ainsi que de l'ordre national du Mérite. L'admission se fait sur dossier ce qui rend la sélection d'un niveau élevé. Fort des principes fondateurs de la Légion d'honneur, le recrutement



s'attache à respecter l'égalité pour toutes et l'universalité. Ces maisons sont placées sous l'autorité unique de la surintendante. Sous son responsabilité, des conseillères principales d'éducation sont des interlocutrices privilégiées pour les élèves et leur famille. Le climat naturellement studieux de la pension, le suivi pédagogique personnalisé font que les résultats obtenus chaque année sont d'un niveau très élevé. Les maisons d'éducation de la Légion d'honneur ont été créées le 15 décembre 1805 par Napoléon, soucieux de combler un vide en matière d'éducation féminine et convaincu du rôle prépondérant que les femmes auront à jouer dans la société. Il définit lui-même le programme éducatif de ces futurs établissements, voulant assurer aux filles des légionnaires civils et militaires "une existence digne et indépendante". C'est l'ancienne femme de chambre de Marie-Antoinette, Madame



Campan, éducatrice de deux sœurs de l'Empereur qui devient la première surintendante. De la III<sup>ème</sup> République à nos jours les maisons d'éducation n'ont pas manqué de se moderniser et de gagner en prestige en délivrant un enseignement exigeant sans rien renier de leur socle égalitaire. Institution aujourd'hui bicentenaire, les maisons d'éducation de la Légion d'honneur ont ainsi traversé tous les régimes sous deux empereurs, trois rois et quatre républiques.

Au cours de cette visite, nous avons pu voir le cloître, la Chapelle, la bibliothèque, la salle de remise des prix, le parloir et la salle de réunion ; cette ancienne abbaye royale est entourée d'un parc magnifique de 16 hectares. ■ Jean-Claude Martin, Président du Comité n°09



11 AVRIL 2019

## Le Musée de la Gendarmerie à Melun



### De la maréchaussée aux Gens d'armes

Partis de bon matin sous un soleil prometteur, nous nous dirigeons vers Melun pour une journée de découverte et de convivialité, avec les représentants des Comités de l'Hay-les-Roses, Saint Maur et Saint Mandé qui s'étaient associés à nous.

Le Président Olivier Tollu avait eu pour idée de nous faire découvrir la Gendarmerie et son histoire avec le musée de la gendarmerie nationale et sa collection de trésors inédits, allant de la plus petite relique jusqu'à la plus grande vitrine suspendue d'Europe.

Le Général d'Armée Marc Watin-Augouard, Inspecteur général de la Gendarmerie et professeur à l'EOGN<sup>1</sup> nous a accueillis à l'entrée du musée. Intarissable sur l'histoire de la Maréchaussée et de la Gendarmerie nationale actuelle, le général nous contât avec force anecdotes son évolution du moyen âge à ce jour.

La Gendarmerie nationale est une des plus anciennes institutions françaises D'abord composée de "sergents d'armes" corps de gens à cheval, cette structure évolue ensuite vers un corps des Maréchaux de France institué en juridiction souveraine dépendant du connétable et chargée de préserver l'ordre dans le royaume et dans les armées. De cette tutelle ancienne est issu le mot "maréchaussée" qui sert parfois encore à désigner la gendarmerie.

En 1720, un édit impose la création d'une compagnie de maréchaussée dans chacun des trente-six gouvernements ou provinces françaises. Enfin, c'est en 1791 que la maréchaussée va prendre le nom de "Gendarmerie nationale".

Force de police à statut militaire elle évolue à partir du XX<sup>ème</sup> siècle en se dotant

d'unités spéciales : maintien de l'ordre, police judiciaire, police scientifique, protection des mineurs et lutte contre toutes les formes modernes de criminalité notamment la cybercriminalité qui, sous l'effet de l'interconnexion mondiale des systèmes, recourt au "tout numérique" et ses dérivés.

Depuis 2009 la Gendarmerie nationale est rattachée au Ministère de l'Intérieur aux côtés de la Police nationale chargée des zones urbaines. Passée sous l'autorité budgétaire et opérationnelle de ce ministère mais faisant partie des forces armées françaises elle conserve son statut militaire et reste partiellement sous l'autorité du ministère des Armées.

Après cette intéressante mise en bouche le Général M. Watin-Augouard a guidé nos pas vers le musée de la gendarmerie ouvert depuis le 10 octobre 2015 et inauguré par le ministre de l'intérieur le 17 décembre de la même année.

Véritable temple, riche de plus de 30 000 objets et documents, ce musée offre à la curiosité du public une collection multiforme et impressionnante d'objets parfaitement mis en valeur et allant des armes de tout acabit, aux véhicules de transport, des uniformes, aux coiffures, emblèmes, fanions, cuivres, porcelaines, faiences et arts populaire. Faisant traverser, ainsi, au visiteur des siècles d'histoire, ce musée le transporte du clinquant cavalier d'empire au spahi en veste garance et sarouel bleu Roy, de la pierre de justice aux écrits de la période délicate de l'occupation. Passant enfin d'une manière plus ludique par le Gendarme de St Tropez et les célèbres mairionnettes de Guignol et son inséparable compagnon Gnafron, le parcours se termine par les missions et les unités spécialisées de la gendarmerie actuelle.



Cette matinée passée dans ce livre d'histoire française et de mémoire palpable se terminait par un confortable repas au mess de l'école des Officiers de la Gendarmerie avant de reprendre la route pour la visite de la ferme-brasserie Rabourdin à Courpailay. Mais avant, une surprise nous était réservée par le Président Tollu, qui offrit au nom du Comité et à tous les convives une petite cuillère souvenir du musée celée dans un étui de feutre rouge confectionné à notre intention par son épouse.

Soucieux de nos savoirs, le Président Tollu nous avait préalablement munis d'un programme d'information sur l'origine du mot "bière" sur l'historique de cette boisson, les étapes de sa fabrication avant sa mise en bouteille.



Le jeune et dynamique patron de la ferme nous a conduits dans la visite des installations impressionnantes de son usine (presque laboratoire) et renseignés sur le déroulement de la chaîne de fabrication (réserve du malt, concassage, cuves matière, filtration, chaudière ajout de houblon avant refroidissement cuve de garde et mise en bouteille etc. ...)

Après une dégustation appréciée des différentes bières (bière blonde, bière ambrée et bière blanche) brassées artisanalement sans ajout de gaz carbonique et de conservateur et à partir d'un pur malt, provenant exclusivement de l'orge cultivée sur cette ferme, nous avons repris notre autocar et le chemin de nos foyers, soulagés de confier notre fatigue au calme et à la patience de notre chauffeur, malgré la cohue d'une rentrée sur Paris en cette heure de fin de journée. ■ Rolande Berne Lamontagne, Trésorière du comité n°2 de la section 94 de la SMLH,

1 EOGN - Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale